

Intentions pédagogiques 3ème année – 2026/2027

Français 5h

Objectifs / compétences visées par le programme / Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA)

UAA0 : Justifier une réponse, expliciter une procédure

UAA1 : Rechercher, collecter l'information et en garder des traces

UAA2 : Réduire, résumer, comparer et synthétiser

UAA3 : Défendre une opinion par écrit

UAA4 : Défendre oralement une opinion et négocier

UAA5 : S'inscrire dans une œuvre culturelle

UAA6 : Relater des expériences culturelles

Moyens d'évaluation

Les tests et travaux sont répartis entre les 4 rubriques du bulletin :

- LIRE / ECOUTER : compréhension de lecture et d'audition, tests de vocabulaire
- ECRIRE / PARLER : expression écrite et orale
- MAITRISER LES ACQUIS THEORIQUES : tests de notions grammaticales
- ORTHOGRAPHE : dictées, tests de conjugaison, orthographe spontanée, etc.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50 %.

Ce seuil correspond néanmoins à une maîtrise très faible de la langue !

- **Cote de période** : Tous les tests entrent en ligne de compte pour l'évaluation de période. Si une compétence est exercée plus fréquemment qu'une autre lors d'une période, elle aura naturellement plus de « poids » dans le calcul de la cote globale.
- **Cote des examens** : une proportion est établie entre les différentes compétences exercées :
 - LIRE - ECOUTER : ± 30 % de la cote globale
 - ECRIRE - PARLER : ± 30 % de la cote globale
 - MAITRISE DES ACQUIS THEORIQUES : ± 30 % de la cote globale
 - ORTHOGRAPHE : ± 10 % de la cote globale

Divers

- L'élève devra posséder son syllabus de grammaire « Amstramgram » ainsi que son fascicule thématique à tous les cours et les compléter proprement au fur et à mesure des leçons.

L'élève corrigera tous ses tests et travaux, les fera signer et les classera ensuite dans le carnet d'apprentissage qu'il tiendra à disposition du professeur.

Mathématiques 5h

Objectifs / compétences visées par le programme

1. **Expliciter les savoirs et les procédures** : reconnaître les circonstances d'utilisation des savoirs; maîtriser le vocabulaire; rédiger une démonstration; commenter une définition; étendre une règle, un énoncé ou une propriété à un domaine plus large; transposer une démonstration.

2. **Appliquer une procédure** : organiser un calcul; réaliser un graphique, un diagramme, un tableau qui éclaire ou résume une situation; construire une figure qui requiert de mettre en œuvre plusieurs techniques.

3. **Résoudre un problème** : comprendre un énoncé et y repérer les buts à atteindre; traduire correctement une information; passer d'un langage à un autre; choisir les outils adéquats pour traiter un problème; présenter les résultats et les interpréter; commenter, justifier, argumenter les étapes d'un travail.

Critères de réussite

Le niveau global de maîtrise n'est pas qu'une moyenne arithmétique et tient compte à la fois du niveau de réussite dans chaque compétence évaluée tout au long de l'année (travail journalier), à l'examen (juin) et de l'évolution générale des résultats.

En principe, en juin, la cote de maîtrise se répartit de la manière suivante :

- Travail journalier de l'année = 65%
- Examen juin = 35%

Moyens d'évaluation

Les compétences seront évaluées (de manière cumulative) :

- régulièrement lors de contrôles sur une matière plus conséquente, à date planifiée.
- lors de la session d'examens de juin.

Les différentes compétences ne sont pas systématiquement évaluées lors de chaque contrôle et peuvent varier en importance selon la matière.

Divers : matériel requis

1. Le manuel : « Croc' Math 3 » éditions Plantyn.
2. Un cahier A4 **quadrillé** (= petits carrés), fourni par l'école.
3. Dans le plumier : un stylo et un effaceur ; un crayon finement taillé ou un porte-mine 0,5 et une gomme ; un surligneur ; quatre fins feutres ou stylos à bille de couleurs différentes (noir, vert rouge et bleu).
4. Une latte de 30 cm.
5. Une équerre géométrique (petit format).
6. Un compas.
7. Une calculatrice scientifique et son mode d'emploi en français (si un achat est nécessaire, préférer la calculatrice CASIO Collège).

Intentions pédagogiques 3ème année – 2026/2027

Anglais 4h

Objectifs / compétences visées par le programme

La maîtrise d'une langue vivante passe par l'acquisition des 4 compétences majeures : écouter, lire, parler et écrire. Le lexique (vocabulaire) et la grammaire seront abordés pour permettre de s'exprimer dans des situations de communication intégrant les 12 champs thématiques repris ci-dessous en vue de l'acquisition des compétences terminales au terme de la 6^e année secondaire.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50% pour chacune des compétences. A chaque période dans le bulletin, les cotes de compétences sont chiffrées sur un total de 20.

Lorsque, pour une période, l'ensemble des compétences n'aura pu être évalué de manière significative, la cote globale se basera uniquement sur les compétences qui auront pu être évaluées (= moyenne de tous les tests de la période en ce compris les évaluations portant sur le code (grammaire et vocabulaire)).

L'examen de juin portera uniquement sur les compétences de compréhension (C.A. et C.L.) et d'expression (E.O. et E.E.).

Vu l'absence d'examen à Noël, le travail journalier (T.J.) de toute l'année comptera pour 65% et l'examen de juin pour 35% de la cote de maîtrise de l'année (C.M.A.). Précisons que la cote de T.J. ne correspond pas à une moyenne des cotes globales des 5 périodes mais bien au résultat d'une globalisation de tous les points acquis aux évaluations de l'année, hors examen de juin.

Moyens d'évaluation

Les 4 compétences sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année.

Les critères d'évaluation de ces 4 compétences (définis par la FESEC) peuvent être pondérés différemment en fonction des objectifs de chaque interrogation.

Champs thématiques abordés au cours du deuxième degré (en « spirale »)

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| 1. Caractérisation personnelle | 7. Santé et bien-être |
| 2. Habitat, environnement | 8. Enseignement et apprentissage |
| 3. Vie quotidienne | 9. Achats et services |
| 4. Loisirs | 10. Nourriture et boissons |
| 5. Voyages | 11. Météo et climat |
| 6. Relations avec les autres | 12. Division du temps |

Intentions pédagogiques 3ème année – 2026/2027

Anglais 2h

Objectifs / compétences visées par le programme

La maîtrise d'une langue vivante passe par l'acquisition des 4 compétences majeures : écouter, lire, parler et écrire. Le lexique (vocabulaire) et la grammaire seront abordés pour permettre de s'exprimer dans des situations de communication intégrant les 12 champs thématiques repris ci-dessous en vue de l'acquisition des compétences terminales au terme de la 6^e année secondaire.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50% pour chacune des compétences. A chaque période dans le bulletin, les cotes de compétences sont chiffrées sur un total de 20.

Lorsque, pour une période, l'ensemble des compétences n'aura pu être évalué de manière significative, la cote globale se basera uniquement sur les compétences qui auront pu être évaluées (= moyenne de tous les tests de la période en ce compris les évaluations portant sur le code (grammaire et vocabulaire)).

L'examen de juin portera uniquement sur les compétences de compréhension (C.A. et C.L.) et d'expression (E.O. et E.E.).

Vu l'absence d'examen à Noël, le travail journalier (T.J.) de toute l'année comptera pour 65% et l'examen de juin pour 35% de la cote de maîtrise de l'année (C.M.A.). Précisons que la cote de T.J. ne correspond pas à une moyenne des cotes globales des 5 périodes mais bien au résultat d'une globalisation de tous les points acquis aux évaluations de l'année, hors examen de juin.

Moyens d'évaluation

Les 4 compétences sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année.

Les critères d'évaluation de ces 4 compétences (définis par la FESEC) peuvent être pondérés différemment en fonction des objectifs de chaque interrogation.

Champs thématiques abordés au cours du deuxième degré (en « spirale »)

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| 1. Caractérisation personnelle | 2. Santé et bien-être |
| 3. Habitat, environnement | 4. Enseignement et apprentissage |
| 5. Vie quotidienne | 6. Achats et services |
| 7. Loisirs | 8. Nourriture et boissons |
| 9. Voyages | 10. Météo et climat |
| 11. Relations avec les autres | 12. Division du temps |

Intentions pédagogiques 3ème année – 2026/2027

Néerlandais 4h

Objectifs / compétences visées par le programme

La maîtrise d'une langue vivante passe par l'acquisition des 4 compétences majeures : écouter, lire, parler et écrire. Le lexique (vocabulaire) et la grammaire seront abordés pour permettre de s'exprimer dans des situations de communication intégrant les 12 champs thématiques repris ci-dessous en vue de l'acquisition des compétences terminales au terme de la 6^e année secondaire.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50% pour chacune des compétences. A chaque période dans le bulletin, les cotes de compétences sont chiffrées sur un total de 20.

Lorsque, pour une période, l'ensemble des compétences n'aura pu être évalué de manière significative, la cote globale se basera uniquement sur les compétences qui auront pu être évaluées (= moyenne de tous les tests de la période en ce compris les évaluations portant sur le code (grammaire et vocabulaire)).

L'examen de juin portera uniquement sur les compétences de compréhension (C.A. et C.L.) et d'expression (E.O. et E.E.).

Vu l'absence d'examen à Noël, le travail journalier (T.J.) de toute l'année comptera pour 65% et l'examen de juin pour 35% de la cote de maîtrise de l'année (C.M.A.). Précisons que la cote de T.J. ne correspond pas à une moyenne des cotes globales des 5 périodes mais bien au résultat d'une globalisation de tous les points acquis aux évaluations de l'année, hors examen de juin.

Moyens d'évaluation

Les 4 compétences sont évaluées de manière progressive tout au long de l'année.

Les critères d'évaluation de ces 4 compétences (définis par la FESEC) peuvent être pondérés différemment en fonction des objectifs de chaque interrogation.

Champs thématiques abordés au cours du deuxième degré (en « spirale »)

- | | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| 1. Caractérisation personnelle | 2. Santé et bien-être |
| 3. Habitat, environnement | 4. Enseignement et apprentissage |
| 5. Vie quotidienne | 6. Achats et services |
| 7. Loisirs | 8. Nourriture et boissons |
| 9. Voyages | 10. Météo et climat |
| 11. Relations avec les autres | 12. Division du temps |

Intentions pédagogiques 3ème année – 2026/2027

Géographie 2h (pour les élèves dans le projet immersion : Aardrijkskunde)

Objectifs / compétences visées par le programme (résumé / objectifs spécifiques)

- 1) **Traiter des informations** – l'élève doit être capable de :
 - localiser et situer un lieu à différentes échelles
 - utiliser des grilles d'analyse pour classer et simplifier des informations issues de divers supports (graphique, photo, carte, article...), dans le but d'analyser les composantes du territoire en privilégiant l'approche paysagère.
- 2) **Mettre en relation des informations** – l'élève doit être capable d'établir les causes et conséquences des phénomènes étudiés ainsi que leurs interactions. Il devra pouvoir émettre des hypothèses explicatives, analyser réaliser des schémas simples ou des synthèses à partir d'un ou plusieurs documents
- 3) **Maîtriser les acquis théoriques** : l'élève doit être capable de reformuler dans un vocabulaire adéquat un savoir complexe et schématiser une organisation spatiale d'un territoire.

Critères de réussite

L'évaluation se compose de **deux volets** :

Le premier se compose de l'évaluation dite "**FORMATIVE**". Celle-ci sert à mesurer le degré d'**apprentissage** de l'élève au cours de l'année. Les élèves pourront être évalués via des préparations ou lors d'interrogations formatives sur :

- Leur capacité à **maîtriser les acquis théoriques de base** via des interrogations.
- Leur capacité à résoudre des **exercices** du même type que ceux vu aux cours.
- **Des productions** à réaliser en cours d'année (analyse de textes, réalisation d'un structurogramme, etc.).

Le second volet de l'évaluation comprend lui, la partie **CERTIFICATIVE**. Ici, on ne mesure plus le degré d'apprentissage de l'élève mais bien s'il a **intégré** la matière. C'est le cas des **bilans de synthèse**.

Pour réussir son année en géographie, l'élève devra obtenir une côte finale de maîtrise supérieure à 50 %.

Moyens d'évaluation

L'évaluation placera l'élève devant des situations qui permettront au professeur **d'évaluer la maîtrise d'une ou plusieurs compétences**. Une mémorisation sérieuse sera nécessaire, tant sur le plan des références spatiales que des savoirs thématiques, pour permettre plus tard d'appliquer ces savoirs et de résoudre des exercices en lien avec ces savoirs.

L'**évaluation** se fera tout au long de l'année via : les préparations de cours, les interrogations et les **bilans de synthèse** en fin de chapitre qui seront certificatifs.

Divers (intitulés des chapitres, matériel requis, thématiques abordées etc.)

- Calculatrice, crayons/stylos de couleurs, Équerre, Compas.
- Le syllabus distribué en début d'année par le professeur

→ Chaque élève se doit d'avoir **son propre matériel** aux cours et lors des évaluations.

Intentions pédagogiques 3ème année – 2026/2027

Histoire 2h (pour les élèves dans le projet immersion : *Geschiedenis*)

Objectifs / compétences visées par le programme (résumé / objectifs spécifiques)

- 4) **S'INTERROGER** : l'élève devra énoncer des **questions de recherche** sur base de l'analyse d'un ensemble documentaire (traces du passé et travaux postérieurs) relatif à un objet de recherche et en mobilisant un des concepts étudiés auparavant.
- 5) **CRITIQUER** : L'élève devra mettre en relation et sélectionner, parmi un ensemble de traces du passé et de travaux postérieurs, les documents **pertinents** en fonction d'une question de recherche, et à **évaluer la fiabilité** des traces du passé pertinentes.
- 6) **SYNTHÉTISER** : l'élève devra répondre à une question de recherche en rédigeant une **synthèse**. Celle-ci est construite sur base d'un ensemble de ressources documentaires et mobilisera un concept vu au cours.
- 7) **COMMUNIQUER** : l'élève devra transposer, sous forme d'un plan, d'un **tableau**, d'une **ligne du temps**, d'un **schéma** ou d'un **panneau**, des connaissances préalablement acquises, qui ont été découvertes par lui-même ou ont été fournies par le professeur.

Critères de réussite

Pour réussir son année en Histoire, l'élève devra obtenir une cote finale de maîtrise supérieure à 50 %. Le niveau de maîtrise de l'élève sera évalué lors **des évaluations certificatives** :

- **Savoir - savoir-faire - concepts** : interrogations certificatives
- **Compétences 2 et 4** : interrogations et travaux réalisés durant l'année

La cote globale des périodes n'est pas une moyenne mathématique des travaux effectués durant la période, ceux-ci pouvant être pondérés différemment selon leur importance.

Moyens d'évaluation

Placé dans un processus d'apprentissage, l'élève réalisera un ensemble de tâches à partir de consignes, de matériaux et de critères d'évaluation. Lors de l'accomplissement de ces tâches, l'élève apprendra de nouveaux savoirs et savoir-faire qui lui permettront d'exercer les 4 compétences du cours d'Histoire.

L'évaluation **formative** permet d'évaluer le degré d'apprentissage de l'élève et est accompli en cours d'année à l'aide de :

- Devoirs et préparations à domicile.
- Exercices effectués en classe seul(e) ou en groupe.

L'évaluation **certificative** sert à évaluer le niveau de maîtrise de l'élève. Celui-ci devra montrer qu'il a bien intégré la matière et les compétences travaillées durant l'année. C'est le cas lors des interrogations en cours d'année.

Divers (intitulés des chapitres, matériel requis, thématiques abordées etc.)

- Le manuel Construire l'Histoire (marqué du nom de l'élève, uniquement non-immersion)
- Crayons de couleur et de quoi écrire
- Le syllabus distribué en début d'année par le professeur

→ Chaque élève se doit d'avoir **son propre matériel** aux cours et lors des évaluations.

Education physique 2h

Objectifs / compétences visées par le programme

Le cours d'éducation physique s'articule autour de 4 axes :

1. **Education Sportive** (S'intégrer dans un groupe pratiquant une activité sportive, en connaissant les règles de l'activité, ses qualités athlétiques, ses gestes techniques et tactiques)
2. **Education à la Santé** (Fournir un effort de longue durée à intensité moyenne. Maîtriser des techniques permettant d'améliorer ses aptitudes physiques : Endurance, souplesse, force, vitesse, puissance)
3. **Education à la Sécurité** (Exécuter une série de gestes conformément à des règles d'exécution et de sécurité en les adaptant à sa morphologie et au but poursuivi)
4. **Education à l'Expression** (Présenter de façon harmonieuse et esthétique, une succession de gestes et de mouvements en respectant les caractéristiques de l'activité)

Critères de réussite

La certification des compétences s'effectue après un temps d'évaluation formative afin que l'élève puisse progresser dans son apprentissage et s'exercer avant l'épreuve finale.

Cette évaluation des compétences s'effectue selon le rapport : TJ : 50% - Test certificatif : 50%

Moyens d'évaluation

La cote de maîtrise de juillet représente l'ensemble du niveau obtenu aux tests et au TJ de l'élève tout au long de l'année.

L'évaluation comprend les critères (qualités exigées en fonction de l'activité) et les indicateurs de réussite qui précisent les éléments concrets observables.

En cas d'absence lors d'un test, un certificat médical est exigé.

Un "zéro" est attribué lors de la non-présentation d'un test sans motif écrit des parents.

Divers

1) Exemption du cours :

La non-participation à un cours doit être couverte par un mot des parents et au-delà, par un certificat médical.

L'élève dispensé, en raison d'un certificat médical, ou d'une indisposition momentanée doit être présent au cours.

2) Equipement :

Le port de l'équipement spécifique au cours d'éducation physique est obligatoire.

Religion catholique 2h (3^e)

Objectifs / compétences visées par le programme (résumé / objectifs spécifiques)

Le cours de religion catholique a pour objectif d'éveiller l'élève à des dimensions spirituelles et symboliques. Il n'impose pas la foi, il la propose, mais il entend surtout ouvrir chacun à ces composantes essentielles de la vie.

En outre, il développe des compétences telles que le questionnement, l'esprit critique, la curiosité et une capacité d'analyse et de recherche. Il favorise l'échange et l'écoute, il met en relation les convictions des uns et des autres. Il a aussi pour objectif de permettre à des jeunes de découvrir le message évangélique.

Il assume ainsi une double fonction :

- une fonction d'éveil et d'apprentissage pour tous : l'acquisition de repères religieux et culturels qui permettent aux jeunes de mieux situer leur pensée,
- pour ceux qui adhèrent au message chrétien : le cours apparaît comme une occasion de structurer et d'approfondir leur foi personnelle.

Moyens d'évaluation

L'évaluation cumulative, par période, est basée sur :

- la réalisation de travaux de réflexion
- la réalisation de travaux de groupe
- des interrogations liées aux parties théoriques

Critères de réussite

Les cotes de maîtrise seront calculées en additionnant les résultats obtenus aux différents travaux cotés exigés durant l'année.

Sciences 3h (cours de la formation commune, 3h/sem)

Objectifs / compétences visées par le programme

Les compétences de l'élève seront exercées au travers d'activités au terme desquelles il devra être capable :

- D'acquérir et structurer des ressources (connaître)
- D'exercer et maîtriser des savoir-faire (appliquer)
- Développer des compétences spécifiques (transférer)

Critères de réussite

- Dans le bulletin ne figure qu'une seule cote chiffrée pour l'ensemble des 3 branches : chimie, physique et biologie.
- Est en situation de réussite l'élève qui a obtenu au moins 50 % à sa cote de maîtrise année.
- Est en situation d'échec l'élève qui n'a pas obtenu la note minimale de 50 % à la cote de maîtrise année.
- Pour le calcul du **niveau global de maîtrise**, la moyenne est établie selon la répartition suivante

Travail journalier, évaluations et travaux	65%
Bilan(s) et examen de juin	35 %

Moyens d'évaluation

L'évaluation porte sur l'ensemble des activités d'apprentissage : préparations et travaux à domicile, participation en classe, interrogations et bilans, examens, ... L'élève y fera la preuve qu'il est capable d'exprimer et d'appliquer les divers concepts abordés. Cela suppose :

- La maîtrise du vocabulaire spécifique du cours ;
- Le choix et la mise en œuvre d'une démarche adéquate ;
- Le souci de la qualité de l'expression et de la présentation de son travail.

Intentions pédagogiques 3ème année – 2026/2027

Sciences 5h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs / compétences visées par le programme

Les compétences de l'élève seront exercées au travers d'activités aux termes desquelles il devra être capable :

- ® D'acquérir et structurer des ressources (connaître)
- ® D'exercer et maîtriser des savoirs faire (appliquer)
- ® Développer des compétences spécifiques (transférer)

Critères de réussite

- Dans le bulletin ne figure qu'une seule cote chiffrée pour l'ensemble des 3 branches : chimie, physique et biologie.
- Est en situation de réussite l'élève qui a obtenu au moins 50 % à sa cote de maîtrise année.
- Est en situation d'échec l'élève qui n'a pas obtenu la note minimale de 50 % à la cote de maîtrise année.
- Pour le calcul du **niveau global de maîtrise**, la moyenne est établie selon la répartition suivante

Travail journalier, évaluations et travaux	65%
Bilan(s) et examen de juin	35 %

Moyens d'évaluation

L'évaluation porte sur l'ensemble des activités d'apprentissage : préparations et travaux à domicile, participation en classe, interrogations et bilans, examens, ... L'élève y fera la preuve qu'il est capable d'exprimer et d'appliquer les divers concepts abordés. Cela suppose :

- La maîtrise du vocabulaire spécifique du cours ;
- Le choix et la mise en œuvre d'une démarche adéquate ;
- Le traitement et l'exploitation appropriée des observations et résultats ;
- Le souci de la qualité de l'expression et de la présentation de son travail.

Divers

Le port du tablier est obligatoire lors des séances de laboratoire. Pour des raisons de sécurité, l'élève qui n'a pas son tablier n'est pas autorisé à réaliser le laboratoire.

Intentions pédagogiques 3ème année – 2026/2027

Latin 4h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs / compétences visées par le programme

L'élève s'exercera tout au long du degré, à travers différentes tâches, afin d'atteindre les compétences demandées :

1. Il rédigera une **traduction**, en français correct, qui prouvera sa compréhension linguistique et littéraire d'un **texte latin inconnu**.
2. Il rédigera une production argumentée qui prouvera sa **compréhension** linguistique et littéraire d'un **texte latin vu** en classe.
3. Il rédigera une **synthèse** qui mettra en évidence des aspects de la **civilisation** antique, en lien avec notre monde d'aujourd'hui.

Moyens d'évaluation

L'élève sera interrogé sur la connaissance des mots les plus fréquents de la langue latine. Il sera capable de les analyser et de les traduire mais aussi de maîtriser le vocabulaire français issu de ces mots.

A plusieurs reprises il sera confronté, en classe, à l'exercice de version (analyse et traduction d'un texte inconnu).

Régulièrement, il sera interrogé sur l'analyse (grammaticale et textuelle) et la traduction de textes vus en classe.

Au minimum une fois sur l'année, il présentera un travail de synthèse sur un thème de la civilisation latine.

Critères de réussite

Le seuil de réussite est de 50 %. Ce seuil correspond néanmoins à une maîtrise très faible !

- **Cote de période** : Tous les tests entrent en ligne de compte pour l'évaluation de période. Si une compétence est exercée plus fréquemment qu'une autre lors d'une période, elle aura naturellement plus de « poids » dans le calcul de la cote globale.
- **Cote de maîtrise à Noël** : Travail journalier du 1er trimestre
- **Cote globale de l'année** : TJ (65%) + examen de juin (35 %)

Une réussite de l'examen de juin à minimum 60 % donne lieu à une cote de maîtrise positive.

Divers

L'élève devra posséder ses deux syllabus (« DISCO 3 ») à tous les cours et les compléter proprement au fur et à mesure des leçons. Le syllabus jaune de grammaire et vocabulaire devra être soigneusement conservé car il servira de référentiel jusqu'en 6^{ème} année.

L'élève corrigera tous ses tests et les classera ensuite dans le carnet d'apprentissage qu'il tiendra à disposition du professeur.

Sciences économiques 4h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs- compétences visées par le programme

Le cours de sciences économiques a pour objectifs de faire de vous des citoyens responsables et engagés : capable de comprendre le monde économique, politique, financier, social et juridique dans lequel vous évoluez.

L'économie est une science qui éclaire les choix, les stratégies d'action des décideurs qu'ils soient chefs d'entreprises, pouvoirs publics ou ménages. Tous les apprentissages du cours sont donc basés sur des démarches de compréhension et d'analyse critique qui permettent de prendre des décisions en connaissance de cause ou de comprendre les choix opérés par d'autres.

Les compétences travaillées tout au long de la 3^e année sont les suivantes :

Compétence 1 : Recueillir, analyser et synthétiser des informations en fonction d'une recherche dans un contexte donné, d'une question, ou situation problème.

Compétence 2 : Appliquer des concepts, des modèles, des procédures appris à une situation économique, juridique et sociale nouvelle.

Compétence 3 : Poser un problème, élaborer les démarches de recherche et dégager les solutions et leurs limites

Moyens d'évaluation

L'élève sera évalué sur sa capacité à maîtriser les acquis théoriques, à appliquer la théorie dans une nouvelle situation et à faire une recherche et/ou la présenter, et ce via :

- des mini-interrogations en début de cours
- des interrogations et/ou un bilan, lorsqu'un chapitre sera achevé ;
- des travaux individuels ou de groupe à remettre par écrit ou à présenter oralement ;
- l'examen de juin.

L'ensemble de ces évaluations ainsi que l'examen de juin interviendront dans la cote de maîtrise de fin d'année.

Critères de réussite

L'élève doit obtenir 50 % des points au global pour réussir.

Le niveau global de **maîtrise** est obtenu de la manière suivante :

- 65% TJ (= l'ensemble des notes obtenues lors de TOUTES les évaluations et travaux de l'année)
- 35% examen de Juin

Divers

Nous sommes sensibles à la présentation des interrogations et des devoirs qui nous sont remis. L'élève veillera donc à présenter ses travaux et interrogations proprement, à composer des phrases complètes, correctes et intelligibles et bien sûr à éviter les fautes d'orthographe et les abréviations. Il veillera à respecter les délais qui lui sont imposés, sans quoi il sera sanctionné (10% en moins de la note globale par jour de retard).

Intentions pédagogiques 3ème année – 2026/2027

Sciences sociales 4h (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs / compétences visées par le programme (résumé / objectifs spécifiques)

Le cours de Sciences Sociales s'articule autour d'objectifs assez généraux qui font l'objet d'une progression tout au long des quatre années de l'option. Les voici :

- **Former l'intelligence** par les sciences sociales. La méthode rigoureuse liée à cette discipline nécessite une prise de recul de l'élève par rapport au sujet étudié.
- **Acquérir un savoir rigoureux** où les notions et concepts de base sont clairs et précis afin de pouvoir construire un raisonnement logique et/ou une argumentation nuancée.
- **Être capable de se poser des questions** de sens sur les événements sociaux et de discerner les structures qui les conditionnent.
- **Être capable de comprendre la nécessité de la connaissance des institutions et des mécanismes sociaux** afin de faire de l'élève un **citoyen responsable et engagé**.

Au terme des quatre années de sciences sociales, l'élève devra acquérir quatre compétences bien précises dont trois sont travaillées au 2e degré :

- **Compétence 1** : à partir d'un fait social, formuler une question de départ et énoncer des hypothèses explicatives.
- **Compétence 2** : concevoir et réaliser, seul ou en équipe, une démarche de recherche visant à vérifier ces hypothèses, en utilisant différentes techniques de collecte et de traitement de l'information et en mobilisant différents concepts-outils.
- **Compétence 3** : présenter, seul ou en équipe, en faisant appel à un mode de communication adéquat, les résultats de la recherche de façon succincte et structurée.

Critères de réussite

Pour réussir son année en Sciences Sociales, l'élève devra obtenir une cote finale de maîtrise supérieure à 50 % (la moyenne se base sur la répartition suivante : la moyenne d'année compte pour 65% et l'examen de juin 35%). Un travail de fin d'année important rentrera également en compte dans l'évaluation certificative : il a un poids conséquent sur la réussite et est incorporé à la dernière cote de période du 3è trimestre. Pour réussir son année, l'élève devra obtenir une cote globale supérieure à 50% au total de l'année.

Moyens d'évaluation

L'évaluation se compose de deux volets complémentaires. Le premier se compose de l'évaluation **formative**. Elle sert à mesurer le degré d'apprentissage de l'élève. Comme tout le monde a le droit à des essais et à des erreurs, cela signifie que les résultats des interrogations et autres travaux indiquent la **progression** vers l'acquisition des savoirs et des compétences. Cela doit être un signal de poursuivre sur sa lancée ou de rectifier le tir, par exemple en étudiant, plus, mieux ou autrement. Le second volet comprend lui, l'évaluation **certificative**. Ici, on ne mesure plus le degré d'apprentissage de l'élève mais bien s'il a **intégré** la matière. C'est le cas des évaluations certificatives, de l'examen de juin, ainsi que d'un travail de fin d'études.

Divers

Nous sommes sensibles à la présentation des interrogations et des devoirs qui nous sont remis. L'élève veillera donc à présenter ses travaux et interrogations proprement, à composer des phrases complètes, correctes et intelligibles et bien sûr à éviter les fautes d'orthographe et les abréviations. Il veillera à respecter les délais qui lui sont imposés, sans quoi il sera sanctionné (10% en moins de la note globale par jour de retard). L'élève doit faire ses devoirs et présenter ses interrogations même s'il est absent le jour où le travail a été programmé. Pour mémoire, l'élève doit être couvert par un certificat médical lors d'une absence à une évaluation certificative.

Matériel : Stylo/crayons de couleurs, Syllabus distribué par le professeur en début d'année.

Intentions pédagogiques 3ème année – 2026/2027

A.C. Informatique (partie optionnelle de l'horaire)

Objectifs et compétences visés par le programme

Cette année, le cours permettra aux élèves de découvrir le fonctionnement du numérique et du Web tout en s'initiant progressivement à la programmation.

Les élèves apprendront à comprendre ce qui se trouve derrière les outils et les sites qu'ils utilisent quotidiennement : le fonctionnement général d'un ordinateur, les principaux composants qui le constituent, la manière dont une page Web est construite ainsi que les différents langages permettant de la structurer, de la mettre en forme et de la rendre interactive.

Une partie importante du cours sera consacrée à l'apprentissage du code et de la logique informatique. Les élèves apprendront progressivement à lire du code, à comprendre son fonctionnement, à modifier des instructions existantes puis à réaliser leurs propres petites productions.

Les élèves seront notamment amenés à découvrir :

- Les principaux composants d'un ordinateur et leur rôle ;
- Le fonctionnement général du Web et d'un site Internet ;
- Les principes de base du design et de l'organisation d'une interface ;
- Le HTML pour structurer le contenu d'une page Web ;
- Le CSS pour travailler sa présentation et son apparence ;
- Le JavaScript pour découvrir la programmation et rendre une page interactive ;
- Les notions fondamentales de programmation telles que les variables, les conditions, les événements ou encore les fonctions ;
- La logique algorithmique et la décomposition d'un problème en différentes étapes ;
- La lecture, le test et la correction d'un code ;
- L'intelligence artificielle, son fonctionnement général, ses usages et ses limites.

Les différentes activités permettront aux élèves de développer leur raisonnement logique. Ils apprendront à analyser un problème, identifier les informations nécessaires, organiser une suite d'instructions et construire progressivement une solution.

Une attention particulière sera également portée à l'erreur et au débogage. L'élève apprendra à tester son travail, repérer l'origine d'un problème dans son code et essayer différentes solutions pour le corriger.

L'objectif est ainsi de permettre aux élèves de comprendre les bases du fonctionnement du Web et de la programmation, tout en développant une méthode de réflexion et une logique qu'ils pourront réutiliser dans leurs futurs projets informatiques.

Moyens d'évaluation

L'évaluation se fera principalement au travers d'activités pratiques réalisées pendant les cours.

Elle pourra prendre différentes formes : exercices de programmation, défis de logique, analyses de code, petites réalisations Web, recherches ou productions numériques.

L'élève sera évalué sur sa compréhension des notions abordées, sa capacité à les appliquer, à résoudre un problème et à expliquer la démarche suivie.

Critères de réussite

L'élève doit obtenir 50 % des points au global pour réussir.

Divers

Matériel

Une farde pour classer les documents distribués

Les documents de cours seront distribués au fur et à mesure de l'année.